

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 3

Artikel: Chercheurs et curieux
Autor: Walter, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-13286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHERCHEURS ET CURIEUX

M. le professeur Dr W. Cœchli, de Zurich, nous écrit : « Metternich (Aus Metternichs nachgelassenen Papieren I, 180) parle » d'une dame ***, Vaudoise, ancienne institutrice de la princesse » Marie, grande-duchesse de Weimar, que le canton de Vaud » envoya à Francfort, en décembre 1813, pour négocier la recon- » naissance de la neutralité helvétique. Dans la suite, la grande- » duchesse écrivit à cette dame une lettre avec l'assurance de son » frère, le tsar Alexandre, que la neutralité suisse serait respectée. »

« Dans l'ouvrage de Metternich sur la participation de l'Au- » triche à la guerre d'indépendance il est fait mention de » cette dame dans les lettres de Metternich à Schwarzenberg » (p. 778, cf. Hilty, Politisches Jahrbuch 1887, p. 77). On l'appelle » ici *Madame de Morges*. Je trouve d'autre part dans Lecomte, « le » général Jomini » (3^e éd. p. 229) dans un dialogue entre Alexandre » et Jomini la mention d'une Mlle de Sibours. La dame *** ne » serait-elle pas Mlle de Sibours, l'expression de Madame de » Morges se rapportant simplement à son origine. »

La question est posée. Quelqu'un de nos lecteurs se trouve-t-il à même de la résoudre ?

La question que nous posions dans notre dernier numéro, p. 63, au sujet du **bailli et de la lanterne** nous a valu plusieurs réponses. Voici la plus complète :

« Je lis dans le dernier numéro de la *Revue historique vaudoise*, page 63, que l'on demande quelques détails sur l'histoire du bailli et de la lanterne.

» Cela m'a fait souvenir d'en avoir lu le récit, en vers, dans un petit livre, que je crois très rare, et qui a paru, il y a bientôt cinquante ans, à Genève. J'en possède un exemplaire.

» Voici le titre complet et textuel de l'ouvrage : *Nos joyeusetés, Contes genevois et vaudois par J. M. (de Genève). Genève, imprimerie Vaney, rue de la Croix-d'Or, 24-1858*. C'est un volume in-16 de 147 pages, avec préface, glossaire et table des matières. Il renferme vingt morceaux, prose et poésie, en français, en « genevois », en « vaudois » et même en « faux-romand ».

» Ce sont vraiment de charmantes « joyeusetés ». Le numéro 3 est intitulé *La Publication*. L'histoire se serait passée à *Nyon* et l'auteur

nous donne tout au long un récit, émaillé de termes du crû, de l'affaire de la lanterne.

L. WALTER, past. »

LA PUBLICATION

(A M. MARC MULHAUSER).

Au temps des bons Baillis de Berne,
Dans le Pays de Vaud,
*Si beau,*¹
On sait que la police interne
Se faisait bien mieux qu'aujourd'hui
Où l'astre radical a lui, —
Astre fatal, soleil funeste,
Brandon, tison, torche et... le reste ! —
Mais trêve à la discussion :
Heureux dans cette occasion
De ne rien voir qu'une lanterne,
Par ordre de Messieurs de Berne.
Or, près des rives du Boiron,
Fleuve tout-à-fait respectable,
Qui s'il n'est large est du moins long,
On entendit, dans Nyon l'*aimable*,
Retentir le son du tambour,
Battant par ville et par faubourg.
De toute part lors on s'assemble...
Et voici que l'on entendit
Proclamer un nouvel édit,

Par Jean-François-Louis-Samuel, tout ensemble
Crieur et *tambournier* pour Monsieur le Bailli,
Et dans ses foncti-ons n'ayant jamais failli,
Mais qui, pour le moment, atteint d'un léger rhume,
Pour s'en guérir tapait ainsi que sur enclume.
« Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Ptchit !
» De la part de Monsieur le *Baillif*, la Baillive,
» Et tous les petits *Baillaisons*,
» A quiconque et chacun qui vive :
» Faisons savoir et-z-ordonnons,
» De la manière la plus vive :
» Celui qui sortira le soir
» *N'a qu'à se bien tenir pour voir*
» De se munir d'une lanterne :
» C'est l'ordre qui nous vient de Berne.
» Maintenant je vous ai tout dit.
» Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Ptchit ! »
Nous laissons raconter la suite
Par Monsieur le *fournier* du lieu
Qui le fera pendant sa *cuite* ;

¹ Les mots soulignés sont en *italique* dans l'original.

Il y mettra bien plus de feu.
— Le même jour, passé la brune,
Et par un *деми-кварт* de lune,
Gorgeaud, qui ne sort jamais tôt,
S'en vient à *s'embrier* par devant le *chateau*.
« Qui vive ? » dit alors une voix de *centore*
Le garde sur le pont placé jusqu'à l'aurore,
(Les facti-ons duraient dans ces fortunés temps).
« Gorgeaud ! » *qu'on* lui répond. — *As-tou prai ta lanterna ?* »
— « *Ouai.* » — « *Tè n'as pas bouta dé tzandailaz dedien ?* »
— « *Na, ne l'a pas det.* » — « Bon ; mais nos Scigneurs de Berne ¹
L'entendent bien ainsi ; *le dera* : tu comprends. »
Le lendemain matin, *revoilà* par la ville
Samuel le crieur, qui de nouveau défile,
Mais toujours enrhumé, *enrhubé du cerbeau*,
Ce qui n'est pourtant pas un blâmable défaut ;
D'autant plus, vous savez, que, par temps de *cramine*,
On est bien exposé à se voir tous la *mine*...
Enfin, dans ces *cass-là*, ça va dur... et suffit !
« Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Ptchit !
» De la part de Monsieur le *Baillif*, la Baillive,
» Et tous les petits *Baillaisons*,
» A quiconque et chacun qui vive
» Faisons savoir et-z-ordonnons,
» De la manière la plus vive ;
» Celui qui sortira le soir
» *N'a qu'a se bien tenir pour voir*
» De se munir d'une lanterne :
» C'est l'ordre qui nous vient de Berne,
» Et rappelons à tous présens
» Qu'il faut la chandelle dedans :
» Qu'aucun à la placer n'hésite ou ne *lanterne* !
» Maintenant je vous ai tout dit.
» Bran. tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Ptchit ! »
Le même jour sur la *clinquette*.
Nouveau procès pour l'étiquette ;
Car Gorgeaud qui passe toujours,
Vu qu'*il s'en va* voir ses amours,
La nièce à la Jeanne-Louise,
Qu'il fasse le *vent* ou la *bise*,
A bien et chandelle et fallot,
Mais sans allumer *peu ni trop* ;
De sorte que, pour la dernière,
Il faudra que le lendemain,
On recommence même train,
Aux finss d'obteni la lumière,

¹ Il va sans dire que nous rimons ici avec les deux mots français *lanterne* et *dedans*. (Note de l'auteur).

Et que ce ne soit pas en vain
Que *nôtre* honoré souverain
Veut nous munir d'une lanterne,
Par une ordonnance de Berne.

A ce conte naïf on donne divers sens ;
D'imagination sans me mettre en dépense,
Je soutiendrai, moi, que nos gens
Sont plus malins qu'on ne le pense.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*. * Le 14 janvier, la **Société d'histoire de Genève** a entendu une communication de M. Lucien Cramer relative à la mission du conseiller genevois Jean Malliet en Angleterre (1582-1583).

Genève, à bout de ressources par suite des frais considérables que lui avait imposés l'entretien d'une garnison, nécessitée par les menaces du duc, résolut en 1582 de s'adresser à la reine d'Angleterre et de lui demander un secours financier. Le Conseil choisit en vue de cette mission un jeune homme de trente-deux ans, Jean Malliet, auquel ses relations personnelles avec la haute société anglaise — il avait été précepteur du comte de Lennox, qui était l'oncle du roi d'Ecosse et le cousin de la reine Elisabeth — devaient singulièrement faciliter la tâche. Malliet arriva à Londres en novembre 1582, muni de lettres pour la reine et pour les principaux personnages du royaume. La reine Elisabeth se refusa à contribuer par des dons personnels à la collecte en faveur de Genève, prétextant la pénurie de son trésor ; mais elle ne mit du moins aucun obstacle à ce que Malliet s'adressât à la population anglaise, et le député genevois trouva auprès des membres du Conseil privé de la reine. et en particulier auprès de Walsingham, secrétaire d'Etat, l'appui le plus actif et le plus sympathique. Ils se mirent sans tarder à rassembler de l'argent dans les provinces, tandis que les évêques et archevêques organisaient la collecte dans leurs diocèses respectifs. Malliet fut spécialement secondé dans sa mission par un marchand anglais de Londres, Jean Bodley, qui avait séjourné précédemment à Genève et qui fut pour Malliet un collaborateur plein de dévouement. Bref, la cause de Genève était si sympathique à la population anglaise et chacun mit tant de zèle à répondre à la requête de la cité calviniste, que le total des sommes recueillies en quelques mois s'éleva à 5730 livres sterling, équivalant en